

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 24 (1967)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Chez nous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chez nous

### Un Suisse de l'étranger se penche sur le déclin du sport helvétique

L'effritement de la gloire sportive de la Suisse, la raréfaction des lauriers comme aussi cette lente désagrégation des valeurs dans les disciplines où la domination était monolithique jadis, tout cela émeut, déçoit ou irrite selon le tempérament de l'observateur en cause. On peut bien penser qu'un citoyen helvétique de l'étranger, plus qu'un indigène, en conçoit de l'amertume ou de l'inquiétude. A très juste titre d'ailleurs. Isolé, nourri de ce qu'il a connu quand il vivait au pays et interloqué de voir que tout s'en va à vau-l'eau, il doit, en plus, supporter sans doute quelques quolibets bien sentis quand certaines défaites frisent l'humiliation.

On comprend mieux, dès lors, que le phénomène suscite une réaction plus vive. C'est ainsi que M. Auberjonois, de Neuilly-sur-Seine, alerte notre journal en relevant qu'il se pose, avec d'autres compatriotes, la question suivante: « Notre pays entend-il, sur le plan sportif, jouer encore un rôle en compétition internationale ? Dans la négative, pourquoi alors participe-t-il à de telles compétitions alors que ses athlètes (de tous sports, Réd.), de par leurs performances nationales, ne sauraient espérer hors de leurs frontières des places d'honneur et ne devraient y aspirer qu'en fonction des résultats acquis à l'entraînement. La succession de défaites qu'en toutes disciplines nous essuyons à l'étranger comme en Suisse même, en matches internationaux, est pour le moins déconcertante... »

M. Auberjonois s'en prend aussi à la presse qui « excuse, console l'athlète, mais rarement propose le remède au mal qui lentement empire ». Il souhaite que s'instaure un débat, que soit jeté « le cri d'alarme qui pose le problème du sport en Suisse ». Il ajoute, et ceci est sans contredit la partie la plus importante de sa missive: « A mon avis, le déclin du sport helvétique tient essentiellement au manque d'enthousiasme, de volonté, de punch et d'entraînement chez nos jeunes, à trop d'amateurisme (dans l'acceptation de dilettantisme, Réd.) également. Ceci tient sans doute aussi à un défaut d'organisation du sport, au désintéressement de l'Etat vis-à-vis de la jeunesse, au manque d'encouragements, de compréhension de la part de nombreux patrons à l'égard de ceux de leurs employés témoignant d'aptitudes physiques exceptionnelles ». Enfin, il reproche à la presse « un défaut d'analyse du résultat et, si analyse il y a, une absence de conclusion, aucune proposition de remède ». (...)

A distance, vous avez mis le doigt sur les facteurs premiers et essentiels d'une détérioration effective. Il est d'autres incidences, toutefois, qui ne peuvent être négligées. La principale, sans doute, réside dans une mentalité collective qui n'a pas encore rejoint l'état d'esprit qui se fait jour ailleurs. En d'autres termes, dans un pays où le professionnalisme est pratiquement inexistant, l'amateurisme bon teint qui y est prôné se heurte de tous côtés à des entraves naissant du mode de vivre de la nation: primauté à la réussite professionnelle; exigences périodiques de notre système militaire de milices; absence d'organisme fédéral au sein des pouvoirs publics, capable de coordonner les bonnes volontés qui ne manquent pas; manque de lien, quand encore il n'y a pas antagonisme, entre le sport scolaire et celui de compétition, etc. Arrêtons-là la liste, voulez-vous. Chacun de ces points, à lui seul, nécessiterait un projet de réforme révolutionnaire pour la quiétude helvétique. (...)

Dans un îlot de traditions comme le nôtre, la prudence

est de rigueur. Mais l'évolution, lentement, se dessine à l'horizon. (...)

Paul-Maurice Paratte

« La Tribune de Genève »

### M. Brundage et ses moutons

« Il y en a des Noirs et des Blancs », a proclamé le président — décidément vieillissant — du CIO. Et si je reviens sur ce problème aujourd'hui, c'est que la dépêche qui nous a été communiquée par l'entremise d'un journal zurichois, est tout de même assez explicite de l'état d'esprit du président américain. Il a menacé les grands sports, et surtout l'athlétisme, en relevant les marchandages, le professionnalisme camouflé des grands champions américains. Il s'adressait d'ailleurs, pour la circonstance, aux organisations universitaires, dont on connaît l'importance sportive, surtout dans cette discipline. Mais il n'a pas soufflé mot des athlètes « étatisés ».

Là n'est pas l'essentiel cependant. Il a déclaré aussi: « Il y a encore des sports purement amateurs ». Et de citer le volleyball, le handball, le rugby, et cette spécialité nordique qu'on appelle « la crosse ». Un jeu qui a quelque parenté avec le hockey sur glace, mais qui n'a pas, évidemment, sa popularité.

Vous voyez, vous, des Jeux Olympiques sans ski, sans athlétisme, sans hockey, sans basketball, notamment ? Et, puisque bien souvent ses meilleurs adeptes sont aussi des universitaires, sans natation. On pourra proposer des courses de grand fond en athlétisme sans les vedettes, des Jeux Olympiques sans sprinters mondiaux. Et pourquoi pas la danse de salon et la pétanque ?

Mais si l'intransigeant M. Brundage ne veut pas voir la réalité en face, les Jeux Olympiques auront vécu, au moment où seront appliquées avec la rigueur qu'il préconise les règles d'un amateurisme dépassé. Le tournoi de football est déjà risible, par le fait qu'on y admet des joueurs de l'Est qui, dans leur pays, sont des professionnels déguisés et qui remportent les médailles à coup sûr parce qu'ils ont en face d'eux des équipes dont le niveau dépasse guère celui de notre première ligue. Si l'on oppose un jour les athlètes russes à de purs amateurs américains, on aboutira exactement au même résultat spectaculairement parlant. (...)

Le spectacle sportif perd-il de son intérêt parce qu'on sait, au départ, que ceux qui s'alignent sur les pistes et les stades retirent des avantages matériels de leurs capacités musculaires ? Toute l'histoire du sport prouve le contraire. Les courses automobiles, cyclistes, les grandes réunions de football, le hockey au niveau de la ligue professionnelle nord-américaine, le tennis et ses champions aux déplacements incessants. Si le ski est resté amateur olympiquement parlant — les réunions de professionnels n'ayant pratiquement aucun attrait — c'est que les champions qui le pratiquent ne deviennent des professionnels qu'à la fin de leur carrière, lorsqu'ils n'ont plus aucune chance de gagner dans les courses classiques où ils sont bel et bien payés d'une façon ou d'une autre. Sans quoi, ils ne pourraient pas vivre.

Il n'y a donc pas de moutons noirs et blancs. Il y a des sports spectacles et d'autres. Les premiers font des recettes, auxquelles les acteurs eux-mêmes participent, très logiquement. Les autres « vivent », comme on dit chez nous. Ce n'est pas avec leurs seuls représentants que les Jeux survivront, et il serait temps que M. Brundage s'en rende compte, s'il ne veut pas démolir l'édifice qui ne lui est, finalement, que confié. Et qu'il ne doit pas considérer comme son bien personnel.

Marc Mayor

« Feuille d'Avis de Lausanne »